



L'an deux mil dix-huit, le 31 octobre à 19 heures, le conseil syndical s'est réuni à Grand Lac Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget à Aix-Les-Bains, sous la présidence de Michel FRUGIER, pour la délibération ci-dessous.

Nombre de membres en exercice :	36.
Nombre de membres présents :	35.

Date de 1^{ère} convocation : 23 octobre 2018

Date d'affichage :

Présents :	<i>Titulaires :</i> ANDREYON Emmanuelle, BETTEGA Jean-Paul, CHAPPUIS Catherine, DARVEY Jérôme, DEYE Jean-Luc, DULLIN Xavier, EICHENLAUB Jean-Christophe, ESQUEVIN Jérôme, FABRE Maryse, FOGNINI Christophe, FORNER, Evelyne, FRUGIER Michel, GARNIER Michel, GIMENEZ André, GINOLLIN Pascal, GOGNY Christian, GONTHIER Gérard, MARC Nicolas, MASSONNAT Jean-Guy, MASSONNAT Lucien, MOLLAR Christiane, MONTORO Marie-Pierre, PELARDY Laurence, PERROTON Benoît, RIVOLLET Yves, TRAHAND Cécile, VAIRYO Nicolas, VIAL Jean-Marc, VIAL Raynald, VINCENT Adeline. <i>Suppléants (votants) :</i> DENERVAUD Serge, DYEN Michel, GILLET Colette, MAILLAND Benjamin. <i>Suppléants (non-votant) :</i> LEOUTRE Jean-Marc.
Excusés :	MARGAILLAN Aurore (pouvoir à VIAL Raynald), POILLEUX Nicolas (pouvoir à VAIRYO Nicolas), ANDRE Michel, GOZZI Jean-Marc, ZUBORA Serge.
Absents :	GUERRAZ Emilien.

ADMINISTRATION GENERALE – DESIGNATION DES DELEGUES AU PNR DU MASSIF DES BAUGES

Le territoire du Massif des Bauges a été retenu pour conduire un programme Leader (Liaisons entre actions de développement de l'économie rurale) qui s'inscrit dans une démarche de mise en œuvre des mesures de développement rural finançables dans le cadre de l'Union Européenne au travers du FEADER (Fonds européen agricole et de développement rural).

Le Parc naturel régional du Massif des Bauges est la structure animatrice de ce programme pour conduire les actions suivantes sur le territoire :

- La dynamique urbain-rural : thématique de la mobilité douce et des déplacements entre les territoires voisins et le massif mais aussi événementiels, chantiers de jeunes, culture, seront entre autre traités.
- La découverte des patrimoines aux 4 saisons : qualifier, structurer, promouvoir, créer des produits touristiques à la journée, mettre en réseau, travailler collectivement, autant d'enjeux forts à valoriser avec tous les professionnels du tourisme.
- La valorisation des filières locales : favoriser les circuits courts de commercialisation des produits et des savoir-faire, créer le plus de liens entre les producteurs, artisans du massif et les bassins de consommation de proximité et favoriser la vitalité économique du territoire.

La conduite de ce programme est placée sous la responsabilité d'un Comité de pilotage qui décidera de la mise en œuvre des actions et des moyens financiers à mobiliser. C'est ainsi qu'il a été proposé que le Syndicat soit membre du Comité de programmation. Pour cela, il doit désigner deux membres (1 titulaire et 1 suppléant) – Candidatures :

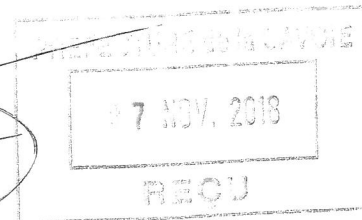
Titulaire	→ FABRE Maryse	Suppléant	→ FRUGIER Michel
-----------	----------------	-----------	------------------

Le conseil syndical, après avoir délibéré,

- **DESIGNE** comme délégués du Comité de Programmation du plan LEADER les membres désignés ci-dessus.

Fait à AIX-LES-BAINS, le 31 octobre 2018

LE PRESIDENT,
Michel FRUGIER



Certifié exécutoire
compte-tenu de la date de transmission en Préfecture, le 05-11-2018

☞ Votants :	36
☞ Pour :	36
☞ Contre :	0
☞ Abstention (s) :	0
☞ Blanc (s) :	0